

Protection

Écrit par Administrator

Vendredi, 11 Septembre 2009 12:23 - Mis à jour Dimanche, 21 Mars 2010 12:47

Protection

Ma protection et celle de mes patients.

Je me fais superviser régulièrement en groupe et individuellement par des superviseurs différents afin de m'enrichir de leurs différentes philosophies.

J'ai une assurance professionnelle auprès d'un courtier.

Je travaille en collaboration avec un psychiatre. J'y envoie si nécessaire mes patients en cas de suspicion de dépression pour qu'il l'évalue et prescrive une éventuelle médication.